

**TRAVAILLER
LA COMPÉTENCE RAISONNER
EN AP**

Patricia Raze

Collège Victor Hugo, 78 La Celle Saint-Cloud

L'Accompagnement personnalisé est une modalité d'enseignement pour le professeur qui contribue à :

- la maîtrise du contenu du programme d'histoire

THÈME 1: Le XVIIIème siècle. Expansions, Lumières et révolutions.

3ème partie : la Révolution française et l'Empire : nouvel ordre politique et société révolutionnée en France et en Europe.

Sujet abordé : la crise de l'été 1792 qui aboutit à la journée du 10 août

Problématique : Comment et pourquoi la monarchie parlementaire est-elle renversée en 1792?

- l'apprentissage de la compétence RAISONNER pour soutenir la capacité de l'élève à apprendre et à progresser

Extraits du BO, novembre 2015, programmes des cycles 2 3 4, cycle 4 Histoire-géographie

Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués

- » *Poser des questions, se poser des questions à propos de situations historiques ou géographiques.*
- » *Construire des hypothèses d'interprétation de phénomènes historiques ou géographiques.*
- » *Vérifier des données et des sources.*
- » *Justifier une démarche, une interprétation.*

Domaine du socle : 1, 2

-POUR CELA, il faut s'appuyer sur des documents, des sources et donc faire appel à une autre compétence



Analyser et comprendre un document

- » Comprendre le sens général d'un document.
- » Identifier le document et son point de vue particulier.
- » *Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.*
- » Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié.
- » Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.

Domaine du socle : 1, 2

Il s'agit aussi de :

- **répondre aux besoins de tous les élèves** : renforcer, approfondir entraîner, soutenir
- **répondre à la diversité des intérêts et des motivations**
- **varier les modalités de mise en œuvre**
- **développer l'autonomie intellectuelle de chaque élève pour lui permettre de exploiter pleinement son potentiel.**

Ce dernier s'approprie la tâche, s'engage dans une démarche, prend des risque, s'exerce, essaie... : **c'est un des objectifs du cycle 4** : «Construire l'autonomie du collégien dans la perspective du lycée **en rendant explicites les attendus** comme « les méthodes nécessaires aux apprentissages.»

Cela permet de travailler le Domaine 2 du socle :
« les méthodes et outils pour apprendre »
C'est donc une démarche d'apprentissage.

L'AP est le temps de la différenciation

Les contenus :
les tâches, les supports

les
productions

**OBJETS à
DIFFERENCIER**

Les
stratégies
et rythmes
d'apprentissage

L'organisation de la classe

ARCHITECTURE DU PROJET

Problématique

Comment et pourquoi la monarchie parlementaire est-elle renversée en 1792?

-La scénarisation pédagogique autour d'une situation motivante:
Réalisation de notices, de panneaux explicatifs et du commentaire des audio-guides pour la salle consacrée à 1792 du musée Carnavalet.

AU COURS DE L'ACTIVITE, chaque élève sera donc amené à :

- *se poser des questions,*
- *construire des hypothèses d'interprétation,*
- *vérifier des données et justifier ses hypothèses en s'appuyant sur des documents, des sources,*
- *exercer un esprit critique.*

On varie aussi les processus en partant :

- . d'une démarche hypothetico-deductive
- . d'une situation problème autour d'une tâche complexe

Pour apprendre autrement

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

On travaille progressivement la compétence Raisonner en trois paliers

Palier 1 de Raisonner : émettre des hypothèses

Mise en intrigue : voici les deux documents que l'on voit en entrant dans la salle



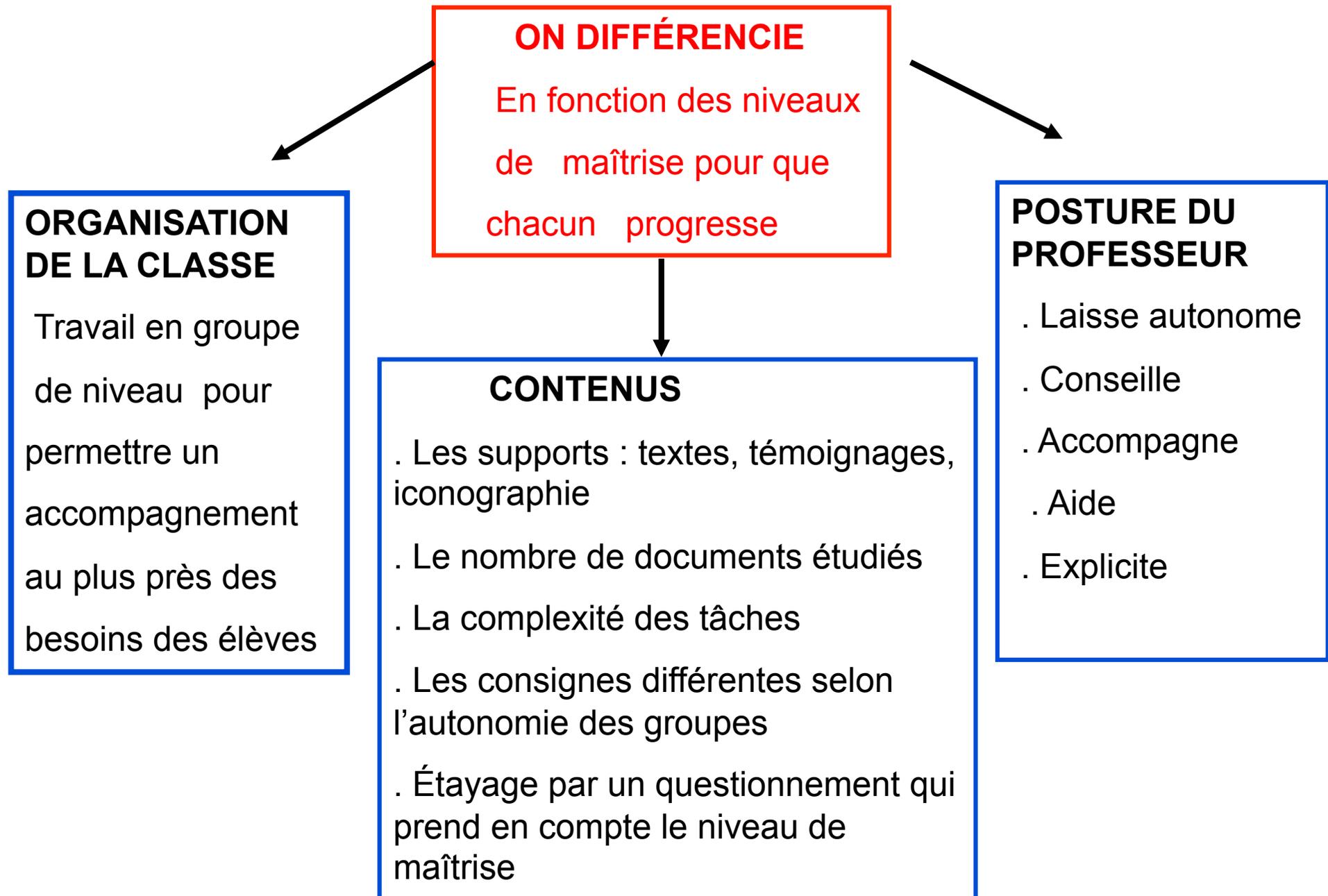
La Prise du palais des Tuileries, cour du Carrousel, 10 août 1792
par Jacques Bertaux, 1793 (Site, L'Histoire par l'Image)



Estampe anonyme, « Louis le dernier et sa famille conduit au Temple, le 13 août 1792 », BNF

Chaque élève en autonomie les annoté en les décrivant et émet des hypothèses.

Palier 2 Raisonner: rechercher les informations qui vérifient, infirment ou réfutent les hypothèses



Groupes 1 et 2 : Très bonne maîtrise ou satisfaisante des compétences

Les élèves avancent seuls en s'appuyant sur la consigne, le corpus et quelques conseils

Conseils: ils doivent analyser les documents en s'interrogeant sur les causes, le déroulement des faits et leurs conséquences

- . repérer les événements depuis avril 1792 (consulter le manuel)
- . présenter les auteurs et s'interroger sur leur point de vue sur l'événement : les interprétations communes, les différences

Rôle du professeur : guide les groupes en leur permettant de mieux développer leur idées.

Supports :

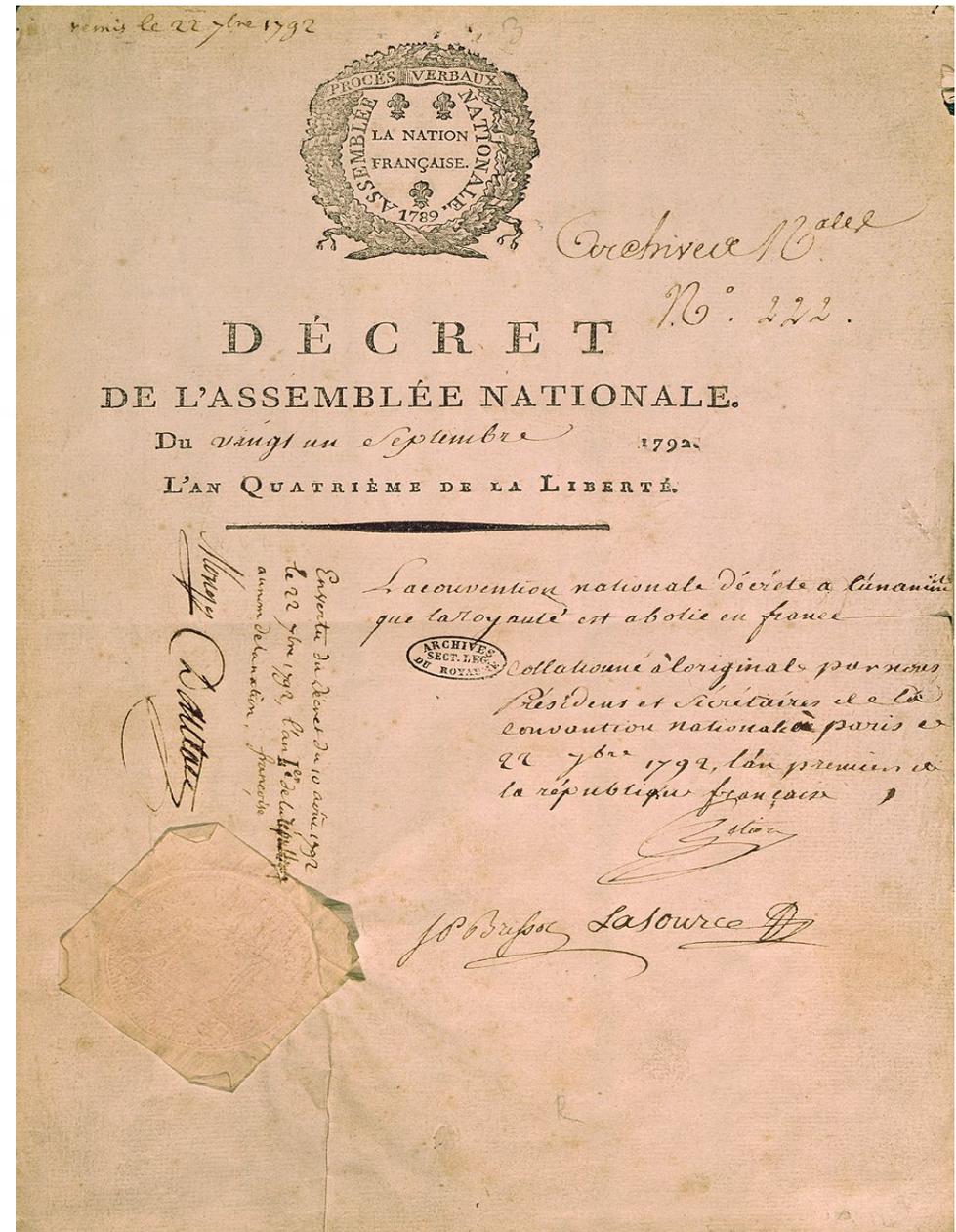
- un article de Robespierre dans son journal intitulé « Le Défenseur de la Constitution », n°12, 12 août 1792
- une Lettre de l'ambassadeur de Gènes, Spinola, le 11 août 1792
- Pétition d'une section parisienne à l'assemblée législative 26 juillet 1792
- le décret de proclamation de la 1^{ère} République
- une gouache de JB Lesueur sur la mobilisation des soldats

La patrie est en danger ! La Constitution est donc en danger ! Notre liberté est donc en danger ! Les jours de vengeance approchent, tout s'ébranle, les tyrans frémissent. Le peuple commande, il doit être obéi. Depuis l'acceptation de la Constitution, comme avant, le roi a-t-il tenu parole ?

La nation accuse son premier fonctionnaire public : la journée de Varennes, la proposition de guerre qui n'était que le signal donné aux ennemis de s'armer, les coalitions secrètes, les émigrations d'officiers [...]. Voilà les crimes dont la Nation demande vengeance.

Les hommes du 14 juillet sont prêts. La liberté ou la mort. Aux armes citoyens !

D'après la pétition d'une section parisienne à l'Assemblée, le 26 juillet 1792.



« La manière solennelle dont il procéda à ce grand acte fut aussi sublime que ses motifs et que son objet. Les sections de Paris, déclarées permanentes depuis la proclamation des dangers de la patrie (...), ces sections qui avaient réveillé et guidé le patriotisme des fidèles députés du peuple avaient elles mêmes publiquement agitées les motifs et marqué le moment de cette démarche courageuse. Elles la concertèrent avec une union dont les amis de la liberté peuvent seuls donner l'exemple. Ce n'était point une émeute sans objet. C'était le peuple entier qui usait de ses droits ; il agissait en souverain qui méprise trop les tyrans pour les craindre, qui compte trop sur sa puissance et sur la sainteté de sa cause pour daigner même lui cacher ses desseins. Les sections commencèrent par nommer des commissaires pour veiller au salut de la commune et exerçait son pouvoir. Ces commissaires se transportèrent auprès de la municipalité, à qui ils déclarèrent au nom du peuple de Paris qu'il la révoquait, excepté le maire, le procureur de la Commune et les seize administrateurs de la police. Cependant le tocsin avait sonné ; les citoyens de toutes les sections s'étaient armés et réunies, les gardes nationales, les fédérés de tous départements restés à Paris, le peuple, tous n'avaient qu'un seul sentiment, qu'un seul but. Elle se portait vers le château où était le foyer de la conspiration tramée contre la sûreté de Paris et une armée de contre-révolutionnaires et de suisses rassemblés depuis longtemps pour l'exécuter. Arriver à la porte du château sur la place du Carrousel, un bataillon de fédérés et de citoyen arrivé le premier requis les suisses de se ranger du parti du peuple. Ceux répondent par des signes d'amitié ; ils tentent la main aux citoyens, plusieurs arborent le bonnet de la liberté. Mais des coups de canon tirés du château sillonnent l'armée du peuple, un nombre considérable parmi lesquels on compte cent marseillais tombent sur le carreau. Horrible perfidie (...). Cette trahison fut le signal d'un combat où le courage du peuple, excité par l'indignation triompha encore une fois du despotisme. Le château fut forcé, les suisses mis en fuite, poursuivis ; un grand nombre d'entre eux fut immolé aux mânes des défenseurs de la liberté qui ont péri sous les coups de la tyrannie (...). Au commencement de l'action, Louis XVI, Marie-Antoinette d'Autriche et sa famille avaient abandonné les Tuileries et s'étaient retirés à l'Assemblée nationale. Les observateurs judicieux ont remarqué l'attention qu'eut Louis XVI, au moment où les premiers coups de canon se firent entendre, de prévenir l'assemblée qu'il n'avait point ordonner aux suisses de tirer.(...) L'Assemblée approuva formellement la conduite des représentants de la commune de Paris (...) et n'a pas non plus balancé à suspendre Louis XVI : mais il faut convenir que l'on ne trouve point à beaucoup près dans les décrets qu'elle a adoptés sur ce point toute la sagesse et toute l'énergie que les circonstances exigeaient. Elle a suspendu celui qu'elle devait déclarer déchu. Elle eut ainsi prévenu beaucoup de lenteur dangereuses et des questions qui, dans les circonstances où nous sommes ne peuvent être que des
a l i m e n t s d e d i s c o r d e s c i v i l e s . (. . .) .

Robespierre, le Défenseur de la Constitution, n°12, 12 août 1789

« Dès minuit, dans la nuit de jeudi à vendredi, on sonna le tocsin dans toutes les églises, dans la ville et dans les faubourgs. Les bataillons de garde nationale se réunirent sous les armes et sont venus garder le Château des Tuileries. Divers détachements, et spécialement les bataillons des faubourgs Saint-Antoine, Saint-Martin et Saint-Denis, s'étaient rassemblés en divers points pour se porter au Palais et en chasser le roi. Une immense foule de menu peuple les suivit, tant de Paris que des villages voisins, avec des fusils, des piques et des sabres, avec les fédérés marseillais ou ceux des autres départements qui se trouvaient là. Le tumulte était grand, mais, durant la nuit, il n'y eut aucun désordre grave, sauf que le peuple, ayant rencontré une patrouille où se trouvaient, on le suppose, quelques anciens gardes du Corps, six ou sept de ceux-ci furent massacrés, décapités, et leurs têtes portées au bout d'une pique.

Le vendredi matin, on observait un grand nombre de gardes nationaux semblant disposés à défendre le roi. Mais, vers 9 h 45, le peuple se préparait à entrer par force dans le Palais. Alors les portes furent ouvertes, les cannoniers tournèrent leurs pièces contre le Palais, et la Garde nationale qui semblait se tenir là pour en défendre l'accès prit subitement le parti du

peuple et de l'autre fraction de la Garde. Tant et si bien que le seul bataillon des Filles de Saint-Thomas et le régiment suisse qui comptait environ 1 500 hommes participèrent à la résistance et tirèrent les premiers sur le peuple, tuant ainsi environ 200 fédérés marseillais et peut-être autant d'individus du peuple et de la Garde nationale. Ils succombèrent cependant très vite sous le nombre des assaillants infiniment supérieur, renforcés par une nombreuse artillerie et la gendarmerie à cheval qui s'était rangée dès le début du côté des assaillants. Les Suisses furent tous massacrés et dépouillés et il apparaît impossible de donner une explication à la barbarie et aux insultes dont furent l'objet leurs cadavres. Quelques-uns d'entre ces Suisses qui s'étaient rendus à la Garde nationale furent décapités et leurs corps jetés par les fenêtres. Le nombre de morts oscille entre 2 000 et 2 500. Tous les gens attachés au bas service de la famille royale ont été massacrés. »

Une lettre de l'ambassadeur de Gènes, Spinola, le 11 août 1792

Groupes 3 et 4 - Maîtrise fragile

Les élèves prennent des indices

Rôle du professeur : il accompagne les élèves pour qu'ils organisent leurs idées et il apporte d'autres éléments de réponse.

Indices: questions plus précises

- Pourquoi, le peuple prend-t-il le palais des Tuileries? Que reproche-t-on au roi? (C'est-à-dire donner les raisons)
- Comment se déroule la journée du 10 août?
 - . les acteurs, leurs actions
 - . les témoignages sont-ils concordants sur les faits?
 - . comment expliquez-vous les désaccords?
- quelles en sont les conséquences à court (fin août 1792) et à long terme ? (en septembre 1792)

Supports: - Pétition d'une section parisienne à l'assemblée législative 26 juillet 1792

- Le décret de proclamation de la 1ere République
- Une gouache de JB Lesueur sur la mobilisation des soldats
- Extrait d'une lettre de Pauline de Tourzel, fille de la dernière gouvernante des enfants de Louis XVI, à sa sœur

Paris, le 7 septembre 1792

Tout ce que j'ai pu vous dire hier, ma chère Joséphine, c'est que ma mère et moi étions hors de péril ; mais je veux vous raconter aujourd'hui comment nous avons échappé aux plus affreux dangers .Je reprendrai l'histoire d'un peu loin, c'est-à-dire du moment où la prison a mis fin à notre correspondance.

Vous savez que le 10 août, ma Mère avec Monsieur le Dauphin accompagna le Roi à la convention ; moi restée seule aux Tuileries, dans l'appartement du Roi, je m'attachai à ne pas quitter la Princesse de Tarente, parce que ma Mère m'avait recommandée à ses soins. Bientôt après le départ du Roi, commença une canonnade dirigée contre le château ; nous entendîmes siffler les balles d'une manière effrayante ; les carreaux cassés et les fenêtres brisées faisaient un vacarme effroyable. Pour nous mettre un peu à l'abri et n'être point du côté d'où l'on tirait le canon, nous nous retirâmes dans l'appartement de la Reine au rez-de-chaussée sur le jardin. A peine nos arrangements étaient-ils finis, que nous entendîmes dans les chambres précédentes des cris affreux et un cliquetis d'armes qui ne nous annonça que trop que le château était forcé, et qu'il fallait nous armer de courage. Ce fut l'affaire d'un moment ; les portes furent enfoncées, et des hommes le sabre à la main, les yeux hors de la tête, se précipitèrent dans le salon ; ils s'arrêtèrent à l'instant comme stupéfaits ; une douzaine de femmes dans cette chambre! (car nous étions réunies avec plusieurs Dames de la Reine, de Madame Élisabeth et de Mme de Lamballe). Mme de Tarente pria un Marseillais de prendre sous sa protection cette Dame à cause de la faiblesse de sa tête. Cet homme y consentit et la tira aussitôt de la chambre .En sortant du salon, il nous fallut passer sur le corps d'un valet de pied de la Reine, et d'un de ses valets de chambre, qui tous deux fidèles à leur poste, et n'ayant pas voulu abandonner l'appartement de leur maîtresse, en avaient été les victimes. Cette vue me serra le cœur : la Princesse de Tarente et moi nous nous regardâmes, pensant que peut-être bientôt nous aurions le même sort. Enfin, après beaucoup de peine, cet homme qui nous donnait le bras parvint à nous faire sortir du château par une petite porte auprès des souterrains. Là, notre protecteur nous quitta, ayant, disait-il, rempli son engagement de nous conduire sûrement hors des Tuileries.

Nous marchions doucement et sans proférer une parole, lorsque nous entendîmes des cris affreux derrière nous. En nous retournant, nous aperçûmes une foule de brigands qui couraient sur nous le sabre à la main ; à l'instant il en parut autant devant nous et sur le quai par dessus le parapet ; d'autres nous tenaient en joue, criant que nous étions des échappées des Tuileries .Pour la première fois de ma vie j'eus peur ; cette manière d'être massacré me paraissait affreuse. Mme de Tarente parla à la multitude, et obtint que sous escorte nous serions conduites au district. Il fallut traverser toute la place Louis XV au milieu des morts ; car beaucoup des Suisses y avaient été massacrés. Nous étions suivies d'un peuple immense qui nous disait toutes les injures possibles.

Extrait d'une lettre de Pauline de Tourzel, fille de la dernière gouvernante des enfants de Louis XVI, à sa soeur

Cependant le tocsin avait sonné ; les citoyens de toutes les sections s'étaient armés et réunies, les gardes nationales, les fédérés de tous départements restés à Paris, le peuple , tous n'avaient qu'un seul sentiment, qu'un seul but. Elle se portait vers le château où était le foyer de la conspiration tramée contre la sûreté de Paris et une armée de contre-révolutionnaires et de suisses rassemblés depuis longtemps pour l'exécuter. Arriver à la porte du château sur la place du Carrousel, un bataillon de fédérés et de citoyen arrivé le premier requis les suisses de se ranger du parti du peuple. Ceux répondent par des signes d'amitié ; ils tentent la main aux citoyens , plusieurs arborent le bonnet de la liberté. Mais des coups de canon tirés du château sillonnent l'armée du peuple, un nombre considérable parmi lesquels on compte cent marseillais tombent sur le carreau. Horrible perfidie (...). Cette trahison fut le signal d'un combat où le courage du peuple , excité par l'indignation triompha encore une fois du despotisme. Le château fut forcé, les suisses mis en fuite , poursuivis ; un grand nombre d'entre eux fut immolé aux mânes des défenseurs de la liberté qui ont péri sous les coups de la tyrannie (...).Au commencement de l'action, Louis XVI, Marie-Antoinette d'Autriche et sa famille avaient abandonné les Tuileries et s'étaient retirés à l'Assemblée nationale. Les observateurs judicieux ont remarqué l'attention qu'eut Louis XVI, au moment où les premiers coups de canon se firent entendre, de prévenir l'assemblée qu'il n'avait point ordonner aux suisses de tirer.(...) L'Assemblée approuva formellement la conduite des représentants de la commune de Paris (...) et n'a pas non plus balancé à suspendre Louis XVI : mais il faut convenir que l'on ne trouve point à beaucoup près dans les décrets qu'elle a adoptés sur ce point toute la sagesse et toute l'énergie que les circonstances exigeaient. Elle a suspendu celui qu'elle devait déclarer déchu. Elle eut ainsi prévenu beaucoup de lenteur dangereuses et des questions qui, dans les circonstances où nous sommes ne peuvent être que
d e s a l i m e n t s d e d i s c o r d e s c i v i l e s .

Robespierre, le Défenseur de la Constitution, n°12, 12 août 1792

Groupes 5 et 6 : Maîtrise insuffisante des compétences

Les élèves sont guidés de plus près

Rôle du professeur : il aide, donne des explications sur les documents en travaillant sur l'implicite, reprend le contenu des écrits.

Supports:

- extraits de la Carmagnole
- décret de proclamation de la 1^{ère} République
- gouache de JB Lesueur présentant un citoyen qui la chante
- extraits du Manifeste de Brunswick
- estampe de l'arrestation du roi

"Un but qui tient au cœur des deux souverains, c'est de faire cesser l'anarchie dans l'intérieur de la France, d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel, de rétablir le pouvoir légal, de rendre au Roi la sécurité et la liberté dont il est privé.

La ville de Paris et tous ses habitants seront tenus de se soumettre sur le champ et sans délai au Roi, de le mettre en pleine et entière liberté, et de lui assurer, ainsi qu'à toutes les personnes royales, l'inviolabilité et le respect auxquels le droit oblige les sujets envers leur souverain. Si le château des Tuileries est forcé ou insulté, s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à leurs Majestés, le Roi, la Reine et la famille royale, alors leurs Majestés impériale et royale en tireront une vengeance exemplaire et

à jamais mémorable, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire, et les révoltés coupables d'attentats aux supplices qu'ils auront mérités. " ■

Le Manifeste de Brunswick, le 25 juillet 1792

Dansons la Carmagnole

Ma - dame Ve - to a - vait pro - mis Ma - dame Ve - to a - vait pro -
mis ris Mais son coup a man - qué Grâce à nos ca - non - niers. Dan -
sons la car - ma - gno - le. Vi - ve le son, vi - ve le son. Dan -

Madam'Veto avait promis
Madam'Veto avait promis
De faire égorger tout Paris
De faire égorger tout Paris
Mais son coup a manqué
Grâce à nos canonniers!

Refrain :

Dansons la carmagnole,
Vive le son, vive le son,
Dansons la carmagnole,
Vive le son du canon !

Monsieur 'Veto avait promis
Monsieur 'Veto avait promis
D'être fidèle à son pays.
D'être fidèle à son pays.
Mais il y a manqué,
Ne faisons plus quartier !
Refrain

Les suisses avaient promis
Les suisses avaient promis
Qu'ils feraient feu sur nos amis.
Qu'ils feraient feu sur nos amis.
Mais comme ils ont sauté,
Comme ils ont tous sauté !
Refrain

Le patriote à pour amis
Le patriote à pour amis
Toutes les bonnes gens du pays.
Toutes les bonnes gens du pays.
Mais ils se soutiendront
Tous au son du canon !
Refrain

Amis restons toujours unis
Amis restons toujours unis
Ne craignons pas nos ennemis.
Ne craignons pas nos ennemis.
S'ils viennent nous attaquer,
Nous les ferons attaquer !
Refrain

Indices :

-Les causes de la journée du 10 août 1792

Les élèves doivent indiquer les parties de la Chanson qui y font allusion en les encadrant de couleurs différentes :

- . La trahison du roi
 - . Sa volonté de fuir en juin 1791 car il n'était pas d'accord avec le projet révolutionnaire
 - . sa politique du pire en mettant son veto sur certaines décisions prises
 - . le refus des droits
- Quel document révèle au grand jour la trahison du roi ?
- **Raconter** le déroulement de la prise du palais des Tuileries en lisant les couplets de la chanson.
- . Qui défend le château? Qui veut y rentrer? Pourquoi cela dégénère-t-il en violence?
- **Demandez-vous si cette source est fiable** pour établir la vérité sur les faits.

Puis allez voir le groupe 1 ou 2 afin de confronter votre point de vue au leur.

- **Quelles conséquences à court terme (mi-août 1792) et à moyen terme (en sept 1792 pour ce qui a trait au régime politique) de cette journée les documents 4 et 5 permettent-ils de dégager ?**

Palier 3 Reasonner: Répondre aux hypothèses en rédigeant une synthèse

ON DIFFERENCIE

En fonction des niveaux de maîtrise pour que chacun progresse



Les productions

- **Les outils:** numérique, enregistrement audio
- **Les formes: par exemple :**
 - . Commentaires en dessous des documents Groupe 5 et 6
 - . Panneaux : Groupe 1 et 2
 - . Commentaire audio Groupe 3 et 4

Les attendus en terme de connaissances

DE QUI ?

- . Des parisiens:
des faubourgs
des sections
des fédérés

INSURRECTION



CONTRE QUI?

Le Roi

POURQUOI?

- Le roi oppose son veto à de nombreuses lois.
- Le roi trahit la confiance de ses sujets: il a tenté de fuir à l'étranger (juin 1791) montrant qu'il refusait le projet révolutionnaire
- Le duc de Brunswick menace les Parisiens des pires représailles (juillet 1792) et révèle la duplicité du roi au grand jour.

POUR FAIRE QUOI?

Changer de régime politique: instauration de la République.

SENS DE L'ENGAGEMENT ?

Un rappel à l'ordre des autorités constituées et une mise en pratique de la souveraineté:

- . Par le contrôle des pouvoirs politiques
- . Par la dénonciation de droits remis en cause

Espoir que la République fasse respecter les droits en valorisant l'intérêt général